## ART. PREMIER N° CL103

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2020

RELATIF AU PARQUET EUROPÉEN ET À LA JUSTICE PÉNALE SPÉCIALISÉE - (N° 2731) Adopté

# **AMENDEMENT**

N º CL103

présenté par Mme Moutchou, rapporteure

#### **ARTICLE PREMIER**

À la première phrase de l'alinéa 69, substituer aux mots :

« qu'elles »

les mots:

« que ces demandes ou requêtes ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.